

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18510 - 72ÈME ANNÉE

La Chine et les États-Unis ratifient l'Accord de Paris

## La jeunesse connaîtra une nouvelle civilisation



La Chine et les États-Unis sont les deux premières puissances économiques du monde. Ce sont également les deux États qui contribuent actuellement le plus aux émissions de gaz à effet de serre. Samedi, ils ont remis au secrétaire général de l'ONU les textes indiquant qu'ils ratifient l'Accord de Paris. Ce traité international adopté lors de la COP21 fixe un engagement très clair : limiter la hausse de la température moyenne de 1,5 degré par rapport à l'ère préindustrielle. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de rompre avec la civilisation basée sur la consommation des énergies fossiles.

**S**amedi peu avant l'ouverture du sommet du G20 à Hangzhou en Chine, les présidents de la Chine et des États-Unis ont présenté au secrétaire général de l'ONU les documents ratifiant l'Accord de Paris dans leurs pays respectifs. Cette démarche est essentielle dans la mise en application du texte adopté

dans la capitale française l'an dernier lors de la COP21. Pour que l'accord s'applique, il doit être ratifié par un minimum de 55 pays, dont la somme des émissions de gaz à effet de serre correspond à 55 % du total mondial.

La Chine et les États-Unis sont les deux premières puissances écono-

miques du monde, ce sont également les deux pays qui émettent le plus de gaz à effet de serre. Avec leur ratification, le seuil des 55 % se rapproche. En effet jusqu'à samedi, les pays qui ont ratifié étaient responsables d'une faible part de la pollution de l'atmosphère. Les premiers États étaient pour la plupart

des îles, soit les pays les plus vulnérables aux effets du changement climatique.

## Choix décisif de la Chine et des États-Unis

« Avec la Chine et les États-Unis accomplissant cette étape historique, nous avons maintenant 26 pays qui ont ratifié l'accord et 39 % des émissions mondiales comptabilisées, pour être exact », a précisé le Secrétaire général de l'ONU, se déclarant optimiste de voir 29 autres pays représentant 16 % des émissions mondiales ratifier l'accord et le faire entrer en vigueur avant la fin de cette année.

Cette question a d'ailleurs été abordée lundi lors de la conférence de presse clôturant le sommet du G20. Le président chinois Xi Jinping a déclaré devant des journalistes que les membres du Groupe des 20 (G20) s'étaient engagés à faciliter l'entrée en vigueur au plus tôt de l'Accord de Paris. « Nous sommes tous d'accord de donner l'exemple en appliquant l'accord », a-t-il indiqué. Ces faits illustrent une marche irréversible vers l'application de l'Accord de Paris. Les deux premières économies du monde ont pris une décision. Les autres vont suivre. La prise de conscience se traduira maintenant dans des actes, afin que la lutte contre le changement climatique soit prise en compte dans les politiques publiques de tous les États de la planète.

### Agir vite

Le traité signé dans la capitale française fixe des objectifs ambitieux. Le but est de limiter la hausse de la température moyenne sur Terre à 1,5 degré par rapport à son niveau de l'époque préindustrielle, soit le milieu du 19e siècle. Aujourd'hui, cette hausse est d'environ 1 degré. Cela suffit pour causer d'importants dérèglements. L'année 2015 a été la plus chaude jamais mesurée, et 2016 suit la même tendance. La chaleur provoque la sécheresse dans notre région. Plus d'un million de personnes souffrent de pertes de récolte à Madagascar, elles sont au bord de la famine. Les Philippines, Vanuatu et Fidji ont subi le passage de cyclones les plus puissants jamais mesurés. Les conséquences se font ressentir chez les pollueurs historiques. En France, la production de blé baissera de 30 % cette année. Aux États-Unis, les pompiers peinent à faire face à d'importants feux de forêt tandis qu'en Louisiane, des inondations posent le problème

de la reconstruction dans des zones qui n'étaient pas auparavant touchées par de tels phénomènes.

## Tout changer en quelques décennies

La limitation de la hausse de la température moyenne à 1,5 degré devra s'accomplir au moment où des continents entiers connaissent la transition démographique qui avait touché l'Europe au 18e et 19e siècle. Sur le Vieux continent, cette hausse rapide de la population s'était accompagnée par le recours massif aux énergies fossiles pour développer l'économie, et par la colonisation du monde. Au cours de ce siècle, cette transition démographique aura des effets bien plus importants. La population de l'Afrique notamment va doubler, elle dépassera 2 milliards d'habitants. Madagascar ne comptait que 4 millions d'habitants en 1946 quand La Réunion a cessé d'être une colonie. 70 ans plus tard, elle abrite 24 millions de personnes. Sa population atteindra 40 millions d'habitants en 2040 et dépassera 50 millions en 2050.

L'accord de Paris signifie que pour assurer le développement des 10 milliards d'êtres humains qui peupleront la Terre au cours de la seconde moitié de ce siècle, les dirigeants du monde se sont entendus sur la nécessité de rompre avec l'utilisation des énergies fossiles qui avaient jusqu'alors appuyé la croissance économique. C'est donc la recherche d'un nouveau modèle de développement basé sur les énergies renouvelables. Cette transformation devra s'opérer dans un délai très court à l'échelle de l'histoire : la jeunesse d'aujourd'hui connaîtra cette nouvelle civilisation.

## La Réunion fait partie du monde

Ce changement aura lieu à l'échelle du monde, tel est l'engagement pris et les politiques devront s'adapter dès l'année prochaine partout. La Réunion n'y échappera pas. Elle doit donc dès maintenant se préparer à revenir à la politique d'autonomie énergétique menée entre 1998 et 2010 par la Région Réunion. Cela signifie en particulier revoir toute la politique des transports, responsable de plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre de La Réunion. Dans les conditions créées par l'application de l'accord de Paris, la priorité doit donc être mise sur la reconstruction du chemin de fer et non pas sur celle d'une route en mer et d'un tunnel à l'entrée de Saint-Denis pour la raccorder au réseau routier existant. En effet, une telle réalisation ne ferait que favoriser la consommation d'automobiles et d'énergies fossiles. Elle irait à l'encontre de l'Accord de Paris.

À côté de l'arrêt nécessaire de ce chantier, il est important de se préparer dès maintenant à la transformation de La Réunion en île autosuffisante sur le plan énergétique grâce au soleil, au vent, à la chaleur du volcan, à la force de l'eau et de l'océan. Jusqu'en 2010, l'ARER avait défriché plusieurs pistes. Dans notre île, plusieurs communes sont déjà à énergie positive, dont Sainte-Suzanne. C'est toute une pan de notre économie qui est à construire, ce sont des formations à mettre en place et une éducation à revoir pour que, conformément à l'Accord de Paris, la lutte contre le changement climatique soit une priorité.

M.M.

## La nouvelle ministre des Outre-mer rencontrera uniquement les parlementaires de la majorité présidentielle

Depuis la démission de George Pau-Langevin mardi dernier, Ericka Barreigts est la nouvelle ministre des Outre-mer. Elle a adressé hier à la presse son premier agenda de la semaine. Aujourd'hui, deux réunions sont prévues avec les parlementaires pour discuter de la future loi de finances et du projet de loi sur l'égalité réelle pour l'outre-mer.

Seuls les parlementaires de la majorité présidentielle ont été invités à ces deux réunions. Les élus qui ne sont pas d'accord avec la politique du gouvernement sont donc exclus des débats. Voilà qui inaugure une méthode de travail sectaire. C'est une rupture totale avec l'état d'esprit qui prévalait auparavant au ministère des Outre-mer

## Édito

# Veut-on imposer aux Réunionnais le maintien d'un système injuste ?

**D**imanche dernier, le Parti communiste a effectué sa rentrée politique à Sainte-Suzanne. À moins d'un mois de l'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi sur l'égalité réelle, le PCR a fait part de sa position critique par rapport au projet de gouvernement, et de ses propositions.

Depuis 70 ans, les gouvernements qui se succèdent ont mené une politique d'intégration tout en refusant l'égalité aux Réunionnais. Le résultat est aujourd'hui très clair. Plus de 180.000 Réunionnais pointent à Pôle emploi, plus de la moitié des jeunes sortis de l'école sont au chômage, près de la moitié des Réunionnais sont sous le seuil de pauvreté, et près de 120.000 sont touchés par l'illettrisme. Les inégalités persistent à un point tel que l'INSEE constate que La Réunion est un département socialement hors-norme. Ce tableau dramatique est le bilan de 70 ans de politique d'intégration. Il souligne l'impossibilité pour la France d'intégrer un pays situé à 10.000 kilomètres de ses côtes.

Or le projet de loi se fixe comme but d'aligner la situation de La Réunion sur celle de la France dans 20 ans. C'est donc clairement la poursuite d'une politique d'intégration, car la référence sera la France. Mais ce projet passe sous silence les évolutions que connaîtra le monde dans 20 ans. L'Europe est plongée dans sa plus grande crise économique depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. Une étude de l'Office français de coopération économique a montré le résultat des politiques mises en œuvre aussi bien par la droite que par les socialistes pour faire face à cette crise. L'austérité a entraîné en moyenne un recul du pouvoir d'achat des Français de 350 eu-

ros par an. Cette valeur ne reflète pas les considérables disparités qui fracturent cette société française. En effet, un des débats à l'ordre du jour est de limiter la croissance des salaires des patrons des grandes entreprises. C'est bien la preuve que les inégalités s'accroissent et que la crise profite à une minorité.

Pendant ce temps, d'autres pays continuent de progresser. Ils arrivent à faire reculer la pauvreté. Le dynamisme économique ne se situe plus en Europe mais en Asie et en Afrique, deux continents riverains de l'océan Indien. Si la France maintient le cap de ses politiques, alors son déclin va s'accroître. Ce qui voudrait dire que dans 20 ans, sa situation pourrait être moins enviable qu'aujourd'hui. Le recul des droits sociaux est déjà entamé depuis plusieurs années et face à la crise, c'est la montée des idées de l'extrême droite. L'intégration, c'est l'application à La Réunion de ce modèle. La Réunion doit-elle accompagner la France dans ses reculs ?

Une autre voie est possible, c'est de demander aux Réunionnais ce qu'ils souhaitent pour les 20 ans à venir. C'est le sens de la proposition du PCR d'informer sur le projet de loi sur l'égalité réelle en adressant le texte à tous les citoyens, et en demandant la tenue de débats sur le service public audiovisuel en invitant les partis qui ont adressé une contribution écrite au gouvernement. Les responsables politiques réunionnais et parisiens sont au pied du mur. Veulent-ils imposer à la population le maintien d'un système qui conduit La Réunion droit dans le mur ?

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Galerie d'Art de l'Apéka au Tampon

# Un moment d'intense émotion à la visite de l'exposition « Vergès »

Ce lundi 5 septembre, le plasticien André Béton et ses proches ont vécu avec une intense émotion une visite de l'exposition géniale de peintures qu'il présente jusqu'au 17 septembre prochain à la Galerie d'Art de l'Apéka à La Plaine des Cafres. En effet, cette exposition, intitulée "Vergès", a été visitée par Paul Vergès lui-même, entouré d'une délégation du Parti Communiste Réunionnais, dont son co-secrétaire général Maurice Gironcel.



André Béton et l'une de ses œuvres, "Qui marche sur l'eau", à côté de Paul Vergès, accompagné de Maurice Gironcel, Lucien Biedinger et Philippe Berne. (photo François Orré)

Lors de cette visite, André Béton a notamment rappelé comment il a connu Paul Vergès dès son enfance en tant que « marmay de Cilaos », en particulier lors d'une fête de "Témoignages", et pourquoi il voulait rendre hommage à l'œuvre déjà accomplie par ce militant réunionnais. « Depuis plus de vingt ans, Paul Vergès a prévu notre avenir et c'est pour faire connaître à nos compatriotes l'importance de ses prévisions comme de ses engagements que j'ai voulu réaliser ces peintures », a souligné l'artiste. Près d'une quarantaine d'œuvres avec le portrait de Paul Vergès sont présentées au public et l'on peut si-

gnaler par exemple un tableau où l'on voit la "une" de "Témoignages" du 29 avril 2011, qui dénonce « la route littorale de Didier Robert : un projet sans fondement ». On peut citer aussi deux autres tableaux très émouvants, où des collégiens ont écrit des messages forts à l'intention de Paul Vergès, comme par exemple : « je vous oublierai jamais » ; « coucou, tous contre le racisme » ; « bizou, vous allez me manquer » ; « se réveiller, marcher tout le temps »...

La visite s'est terminée par des échanges d'informations et par la dédicace de Paul Vergès à André Béton comme à ses proches du cé-

lèbre livre de Gilles Bojan, "L'immortel", qui sera en vente jusqu'à la fin de l'exposition à la Galerie d'Art de l'Apéka avec d'autres livres consacrés au fondateur du PCR ainsi que les œuvres de l'artiste. Des œuvres qui portent souvent cette pensée de Paul Vergès : « C'est en allant à la mer que la source devient fleuve ». De quoi réfléchir pour préparer notre avenir...

**Correspondant**

## Base militaire US de Diégo Garcia

# Les évêques de l'océan Indien pour le retour des Chagossiens dans leur pays

Le 2 septembre dernier, les évêques de l'océan Indien ont adopté le 2 septembre une déclaration de solidarité avec le peuple chagossien. Elle a été rendue publique hier.



Manifestation des Chagossiens devant l'ambassade de Grande-Bretagne à Port-Louis, Maurice.

En cette année de la Miséricorde promulguée par le Pape François, nous voulons manifester encore une fois notre soutien fraternel au peuple Chagossien qui souffre toujours du traumatisme causé par le fait d'avoir été cruellement déracinés de leurs îles.

Leur attachement à leur terre est tout à fait légitime et ils ont effectivement un droit de retour sur leurs îles. Ce retour devrait être facilité et financé par les autorités qui les ont délogés unilatéralement, et illégalement.

Ils n'étaient pas des travailleurs saisonniers comme on a voulu le faire croire ; ils étaient et ils sont encore un peuple avec une originalité culturelle façonnée par les joies et les défis de la vie sur les îles éparses. Leurs ancêtres sont enterrés là-bas ; il y a encore des traces de leurs villages qui témoignent d'une vie commune de longue durée qui a été brutalement interrompue. Nous soutenons leur lutte pour que ce retour sur leurs îles auquel ils ont droit, devienne une réalité.

Le moment approche où doit être

négocié l'accord de 1966 entre le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique mettant les îles des Chagos, préalablement détachées du territoire Mauricien, à la disposition des États-Unis pour des besoins de défense sur une période de 50 ans. A cette occasion, le Gouvernement Mauricien prend des mesures énergiques pour revendiquer une fois de plus la Souveraineté de Maurice sur les îles des Chagos.

Nous soutenons cette démarche du Gouvernement Mauricien, car comme l'a déclaré le Ministre Mauricien des Affaires Étrangères, M. Anil Gayan, à l'Assemblée Générale des Nations Unies le 22 septembre 2000 : « L'Archipel des Chagos notamment l'île de Diégo Garcia, a été détaché par la puissance coloniale juste avant notre indépendance, en violation de la Résolution 1514 (XV)... et de la Résolution 2066 (XX) du 16 décembre 1965 qui interdit formellement le démembrement des territoires coloniaux avant leur accession à l'indépendance. »

**S.E. Mgr. Maurice E. Piat**  
Président de la CEDOI  
Evêque de Port-Louis  
Ile Maurice

**S.E. Mgr. Alain Harel**  
Vice-Président de la CEDOI  
Vicaire Apostolique  
Saint-Gabriel  
Rodrigues

**S.E. Mgr. Gilbert Aubry**  
Evêque de Saint-Denis  
Ile de la Réunion

**S.E. Mgr Charles Mahuza**  
Yava  
Vicaire Apostolique  
Archipel des Comores

**S.E. Mgr. Denis Wiehe**  
Evêque de Port-Victoria  
Les Seychelles

# Oté

## Mon pti kolonyalis ilistré 4 : Mé par l'fète kosa Sankara téi pans é kosa li té i fé ?

*M'a komans par rapèl azot in dé kozman Sankara : in zour li té minis dann in gouvèrnman son péi li la done son démisyon apré avoir di : « Malèr pou sak i bayone lo pèp ». In n'ot foi li la déklar konm de koi li la mète atèr son kostim oksidantal pou li abiy avèk lo boubou son bann z'ansète. Parl pi kan li la réprimann prézidan Mitterrand an piblik.*

*Dann son bann diskour li té i dénons lo kolonyalism épi lo néo-kolonyalism. An parmi sète lo pli prézan é lo pli ménasan pou son péi sète La Frans pou sak èl té i fé dann L'Afrik. Li la dénons galman bann réjime kliyan lo néo-kolonyalism konm sète Lo Mali apré l'Asasina Modibo Keita, sinonsa sète La kote d'Ivoire l'avé lans inn-dé l'opérasyon militèr kont lo burkina avèk l'ède La Frans.*

*L'ané 1986, li défann lo droi bann pèp pou manz konm i fo, boir konm i fo é z'ot droi an avoir in bon l'instriksyon... Dann tan-la li pass pou ète in shèf l'afrik progrèsis kont sak bann politolog i apèl l'afrik modéré - dizon l'afrik kliyan bann néo-kolonyalis. Ni pé azout ankor li la sèye afèbli la sosyété tradisyonèl burkinabé pars té i oprime lo pèp. Li la lans bann kanpagn vaksinasyon é li la antoprann in kanpagn pou lite kont l'analfabétism. In détaye pétète, mé li la mète an vant lo bann voitir d'liks lo gouvèrnman son péi l'avé fé ashtë é li la fé ranplas tout lo bann l'oto par in bann renault 5... An mèm tan li la pran l'abitid fé plant in pyé d'boi shak foi l'okazyon i prézant pou lite kont l'avans lo dézèr. An plis késa pou alé l'ONU, li té i pass toultan par Harlem pou fé in diskour...*

*Konm zot i pé maziné lo tan Sankara lété in tan pou bouzé mé in tan té riskab ète kourt é sé sak nou va oir proshin kou.*

*(La pankor fini)*

**Justin**

« Poul i kakaye an promyé, la pa li pou ponn avan lé z'ot » - In kozman po la rout

In zour, lo prézidan Kroutchev, la larg dann figir bann z'amérikain. Li la dékla banna dann son péi poul i kakaye mé i ponn galman, alé oir dann l'Amérik poul i kakaye mé i ponn pa. Zot va dir amoin té pa in kozman tro diplomatik mé dann tan-la lété konmsa. Moin, pèrsonèl, moin la romarké inn-dé poul i kakaye épi i ponn, mé nana inn-dé i kakaye in bonpé mé lé rar i ponn. Astèr kosa nout kozman zordi i vé dir : i vé dir sinploman, nana dmoun i di zot i sa fèr, zot i sa tyé douz pou blès katorz mé zot i fé pa. Moin mi pans I vo myé in moun i anons li sava fé kékshoz, pétète pa bokou, mé li fé pars sak i di li sar fé in bonpé z'afèr, i ariv ké li fé pa arien. Alé ! Mi éstop tèr-la é ni rotrov pli d'van.